

République Française  
Département de l'Hérault  
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 08/12/2023

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 14 DECEMBRE 2023**

N° 50-2023

Membres en exercice : 9

Présents : 6

Absents : 1

Représentés :  
2

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Trois le Quatorze Décembre à 18 heures  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

**Présents** : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,  
**Absents excusés** : KROGSDAHL A procuration à MORESMAU JP, STEHLE  
procuration à MINAZZO D

**Absents** : NICAISE V.**Secrétaire de séance** : MORESMAU JP.

**Objet : Don à l'association Tigana – Maladies Orphelines**

L'association « Tigana » a été créée à Castries par Alain Tigana, atteint par la maladie de Charcot, et des anciens footballeurs, afin de financer la recherche et le soutien aux enfants atteints de maladies rares et à leur famille.

Avec le concours de l'AMF 34 et de son président Frédéric Roig, une dizaine de maires de l'Hérault et des conseillers municipaux se sont élancés à vélo, pour une course cycliste solidaire. Partis le vendredi 29 septembre 2023 au matin du salon des maires qui se tenait au parc des expositions de Béziers, ils ont parcouru en 2 jours 250 kilomètres afin de collecter des fonds en faveur de l'association Tigana contre les maladies orphelines.

M. le Maire propose au Conseil Municipal que la commune de SAINT-GUILHEM-LE-DESERT s'associe à cette collecte. Il suggère au conseil de faire un don à l'association Tigana d'un montant de 100 €.

Le conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Accepte

N'accepte pas

**De subventionner l'association Tigana maladies Orphelines à hauteur de 100 €**

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le .....

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,  
R. SIEGEL

Le secrétaire de séance,



